



Art, Musique & Spectacle en Lozère

www.amusel.org

Stages de musique à Chanac – Été 2025

1^{ère} session du 7 juillet au 18 juillet 2025



Responsable de session **Jacques BONVALLET**



	Aurélie BLANC				Thuy Liên VUONG
violon	Jacques BONVALLET		piano		Yves-Laurent TACCOLA
	Fabienne TACCOLA		flûte à bec		Claire DEVILLENEUVE
alto	Delphine ANNE		flûte traversière		Anaïs BENOIT
	Hélène-Marie FOULQUIER		clarinette		Luc LAIDET
violoncelle	Thalie MICHALAKAKOS-BONVALLET		cor		Pierre ROUGERIE
	pianiste accompagnatrice				Élise BRÉON



L'organisation pédagogique

Durant les dix jours effectifs de stage, les stagiaires bénéficient de **30 minutes minimum de cours quotidien** avec le professeur de l'instrument choisi.

Le stage met l'accent sur les pratiques collectives : les stagiaires participent à des **ensembles** et sont réunis dans des **orchestres**. Les plus avancés peuvent faire de la **musique de chambre**, avec l'appui des professeurs d'instrument et selon leur disponibilité.

Les stagiaires ont la possibilité de découvrir ou approfondir la pratique d'un instrument dans un cadre moins intensif, grâce à l'**option** instrument complémentaire.

Pour les **stagiaires en piano**, un instrument est mis à disposition pour s'exercer chaque jour, pendant une durée quotidienne nécessaire à chacun sur la base de son niveau et de son projet.

Enfin, les occasions de **jouer en public** sont nombreuses : auditions de classe, concerts à la crèche, centre aéré et maison de retraite, concerts publics à la salle polyvalente et l'église de Chanac.

Les stagiaires sont **invités aux concerts** donnés par leurs professeurs, et peuvent assister à tous les cours comme auditeurs.

Un accueil adapté pour les stagiaires de tous âges

Tous les stages Amusel sont déclarés « Jeunesse & Sport ».

Une **formule en pension complète** est proposée pour les mineurs au centre d'accueil de l'école Marie-Rivier de Chanac, dans des chambres de 2 à 7 lits. Sous la direction du directeur du centre, l'équipe d'animateurs qualifiés propose un programme riche en activités et veillées thématiques. La qualité de l'animation est un vrai plus pour les stagiaires, en particulier les plus jeunes.

La formule de **demi-pension avec encadrement** est adaptée aux mineurs séjournant avec leur famille qui profitent ainsi de la vie de groupe en journée (arrivée après le petit déjeuner - départ avant le dîner). Les veillées sont incluses dans la formule.

L'hébergement, les repas et les activités, y compris musicales, se déroulent dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur, avec protocole renforcé s'il y a lieu.



Pour les **stagiaires majeurs**, deux possibilités : soit partager un logement de 4 à 6 personnes (2 stagiaires par chambre, possibilité de chambre individuelle avec supplément) dans le village de gîtes, loué par AMUSEL, soit réserver de façon groupée, grâce à la mise en relation de ceux qui le souhaitent.



Enfin, il est toujours possible pour les majeurs comme les mineurs accompagnés, de s'inscrire **en tant qu'externe**.

Chanac dispose d'un camping et d'un village de gîtes attrayants (renseignements auprès de Nathalie ou Léon au 06 82 93 60 68), à proximité de la piscine municipale et des terrains de tennis, ainsi que de plusieurs meublés touristiques et chambres d'hôtes. Il est recommandé de réserver au plus vite, cette période étant très demandée.

Transport collectif encadré Paris-Chanac

L'aller est assuré par train depuis Paris, avec un départ le lundi 7 juillet en début de matinée, jusqu'à Clermont-Ferrand où un bus attendra les stagiaires. Des animateurs encadrent le groupe. Le retour est assuré par car jusqu'à Paris, le vendredi 18 juillet, avec une arrivée en fin de journée.

Quelques mots sur Chanac

Située au sud du massif central, la Lozère constitue la partie septentrionale de la région Languedoc-Roussillon. Département montagnard dont l'altitude moyenne est la plus élevée de France (1000 m), la Lozère se partage en cinq régions naturelles : Aubrac ; Cévennes ; Gorges du Tarn et de la Jonte, Causses Méjean et de Sauveterre ; Margeride ; Vallée du Lot et Mont Lozère.

Le petit bourg de Chanac (1 461 habitants, 650 m d'altitude) se situe dans la haute vallée du Lot, à mi-chemin entre Mende et Marvejols. Adossé au causse de Sauveterre, il offre de magnifiques paysages de moyenne montagne.

Liens utiles :

Le site de la ville de Chanac :

<http://www.chanac.fr>

Le site du Conseil Départemental :

<http://www.lozere.fr>

Les tarifs 2025

Frais pédagogiques

Stage Instrumental	440 €
Stage Instrumental junior (moins de 11 ans)*	400 €
Stage piano	530 €
Stage piano junior (moins de 11 ans)*	480 €
Option instrument complémentaire	95 €
Option atelier gestion du stress	95 €

Frais de dossier

Inscription par internet (<u>offerts avant le 15 mars</u>)	50 €
Inscription par courrier	65 €

Repas et hébergement

Mineurs en pension complète	525 €
Mineurs en demi-pension	250 €
Majeurs en gîte partagé	350 €
Supplément chambre individuelle en gîte partagé	130 €

Transport

Par trajet	70 €
------------	------

* Le tarif junior est accordé aux stagiaires de moins de 11 ans au premier jour du stage

À noter

Une **remise de 10%** est consentie sur les frais pédagogiques de la 2ème inscription et des suivantes pour les fratries, ou en cas d'inscriptions à plusieurs instruments pour un même stagiaire.

Le stage étant déclaré en tant que séjour de vacances, il est possible de solliciter les aides financières de votre CE. Le règlement peut être fait par chèques vacances ou le Pass Culture. Une prise en charge par la CAF, le **FNAS** ou votre CE peut également être prise en compte et déduite directement.

En cas d'annulation après le 31 mai, un montant de 300 € pourra être conservé pour couvrir les frais engagés, sauf situation exceptionnelle.

Les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois. En cas de paiement en plusieurs fois, le dernier règlement interviendra au plus tard avant le début du stage.

Modalités d'inscription

Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'aide à l'inscription en ligne.

1. Préparez les informations d'identité du stagiaire, et les options retenues.
2. Cliquez sur le lien suivant ou copiez le dans votre navigateur et renseignez la fiche d'inscription en ligne : <https://forms.gle/6SEhmn9GmK6kQxdX6>
3. Vous pouvez régler en plusieurs fois. Vous recevrez sous 8 jours un mail récapitulatif des options retenues et le coût total du stage, et vous invitant à faire un premier versement. Vous recevrez un mail de rappel pour les versements suivants.
4. Si le séjour est partiellement pris en charge par un organisme, (FNAS, CAF, CE), merci de nous le signaler : vous ne paierez que le solde.
5. Mi-juin, vous recevez par mail les documents à renseigner pour finaliser l'inscription (fiche sanitaire, dossier de l'élève) et les précisions sur le déroulement du stage.
6. Complétez-les, déposez-les sur votre espace ou envoyez-les par mail. Renseignez le questionnaire pour les internes et demi-pensionnaires (régimes alimentaires). L'ensemble des éléments doit être communiqué au plus tard fin juin.

Renseignements

Pédagogie : Jacques BONVALLET, au 06 15 07 21 14, ou E-M@il : jacquesbonvallet@free.fr
Autre : Muriel MAHÉ, au 06 88 33 31 55, E-M@il : s1.amusel@gmail.com

L'équipe pédagogique



Piano

**Yves-Laurent
TACCOLA**

Professeur au CRD de Cachan, titulaire du CA, prix de piano (B. Rigutto) et de musique de chambre du CNSMD de Paris.



Piano

Thuy-Liên VUONG

Professeur (PEA) au CRD de Bourg-la-Reine, diplômée du CRR de Marseille et du CRR de Rueil-Malmaison (D. Pascal), titulaire d'un master de la Guildhall School of Music de Londres.



Violon

Aurélie BLANC

Professeur au CRD Paris-Saclay, diplômée des conservatoires de St-Maur-des-Fossés (M.C. Theuvery) et Paris (F. Szigeti) en violon et musique de chambre, membre du quatuor DoniSSi et de l'ensemble Sonat.



Violon

Jacques BONVALLET

Professeur au CRR de Créteil, 1^{ers} prix de violon (S. Gazeau) et de musique de chambre (J-C Bernède) du CNSMD de Paris, violon solo de l'orchestre B. Thomas, membre fondateur du quatuor Midi-Minuit.



Violon

Fabienne TACCOLA

Professeur au CRR de St-Maur des Fossés, titulaire du CA, 1^{ers} prix de violon (R. Pasquier) et de musique de chambre du CNSMD de Paris, soliste et chambriste. Membre du quatuor Midi-Minuit.



Alto

Delphine ANNE

Professeur au CRD de Taverny, titulaire du CA, diplômée du CNSMD de Paris en alto (B. Pasquier) et improvisation générative, membre de l'Orchestre Colonne et du quatuor Midi-Minuit.



Violoncelle

**Hélène-Marie
FOULQUIER**

Titulaire du CA, 1^{ers} prix de violoncelle (M. Gendron) et de musique de chambre (G. Joy) du CNSMD de Paris, a été professeur au CRR de Caen et violoncelle solo de l'orchestre de Caen.



Violoncelle

**Thalie MICHALAKAKOS
-BONVALLET**

Professeur au CRD Paris-Saclay, titulaire du CA, 1^{ers} prix de violoncelle et musique de chambre d'Aubervilliers-La Courneuve et Aulnay-sous-Bois (J-M Gamard), soliste et chambriste, membre des quatuors Michalakakos et DoniSSi.



Flûte à bec

**Claire
DEVILLENEUVE**

Professeur au CRR de Versailles et au CRD de Montrouge, titulaire du DE, diplômée « Docerend musicus » (master) de l'école supérieure d'art d'Utrecht (Pays-Bas).



Flûte et piccolo

Anaïs BENOIT

Professeur en pôle supérieur (Paris-Boulogne et Lille) et au CRR de Boulogne-Billancourt, 1^{er} prix de flûte au CNSMD de Paris (P-Y Artaud), petite flûte solo de l'Orchestre de Paris.



Clarinette

Luc LAIDET

Professeur remplaçant au CRR de Besançon, enseignant au Taishan music camp (Chine), clarinette co-solo de l'Orchestre Victor Hugo (Franche Comté), improvisation et techniques corporelles, concertiste.



Cor

Pierre ROUGERIE

Professeur au CRR de Rouen, 1^{er} prix du CNSMD de Lyon (M. Garcin-Marrou), membre de l'Orchestre « Les Siècles », collabore avec les principaux orchestres français et les orchestres sur instruments d'époque.



Pianiste accompagnatrice

Élise BRÉON

Pianiste accompagnatrice au CRD de Taverny, prix de piano et de musique de chambre du CRR de Perpignan, études supérieures au CRR de Montpellier en piano et accompagnement (L. Bougnol).



Les + AMUSEL

L'inscription par internet et le règlement par CB, virement, chèques vacances ou Pass Culture.

Le règlement en plusieurs fois : plus vous réservez tôt, plus vous pouvez étaler dans le temps le paiement.

Les agréments **Jeunesse&Sport** et **Vacaf** pour bénéficier d'aides.

L'adaptation au projet de chaque stagiaire et l'attention portée à ses besoins grâce à des équipes pédagogiques et d'animation à l'écoute.

L'option piano ou instrument complémentaire, à la satisfaction de tous, cette option permet aux stagiaires inscrits dans d'autres instruments de s'initier ou de se perfectionner dans l'art du piano ou d'un deuxième instrument.

Les stagiaires sont invités à participer à un **orchestre symphonique**.



Jérôme ARGER-LEFÈVRE, Président et directeur Artistique
Muriel MAHÉ, Trésorière

Siège social : Mairie de Chanac 48230 CHANAC / Parution au JO du 25/11/2006 - N° d'annonce : 746